

Prévenir l'absentéisme : révélateur de la santé de la collectivité

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'absentéisme pour la collectivité
- Appréhender les méthodes d'évaluation de l'absentéisme
- Maîtriser les obligations réglementaires de l'absence au travail
- Appréhender les outils à disposition pour prévenir l'absentéisme
- Identifier les leviers managériaux dans ce cadre

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques du formateur
- Échanges de pratiques
- Construction d'outils de suivi

PUBLIC

- DRH,
- Cadres RH,
- ACO,MO,
- Responsables de service opérationnel toute fonction publique confondue.

DATES :

PARIS > 22-23 OCTOBRE 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

Vers une définition : de quoi parle-t-on ?

- Les différentes formes d'absences dans le secteur public : les absences maladies, les accidents du travail et de trajet, les absences injustifiées, les maladies professionnelles...
- Les enjeux pour la collectivité : en termes de coût financier et subjectif
- Les causes de l'absentéisme : les conditions de travail, le rapport au travail, le management, la relation de service, l'organisation du travail, l'usure professionnelle, la conciliation vie professionnelle et vie personnelle...
- Les acteurs concernés : les managers, les agents, les organisations syndicales

Une évaluation de l'absentéisme

- Recueillir les données
- Construire des indicateurs pertinents
- Construire des tableaux de bord de suivi de l'absentéisme
- Mettre en place une démarche prospective
- Savoir interpréter et analyser les données

Les obligations réglementaires de l'employeur et le droit des agents en matière d'absences

- Le rappel des règles au niveau collectif
- Les conduites à tenir : dans le cadre d'une absence injustifiée, de l'accompagnement du retour par un entretien systématique (techniques et mises en situation)
- Identifier les leviers managériaux facteur de présentéisme, les modes d'incitation

Quelques repères et outils pour prévenir l'absentéisme

- Concilier les temps professionnels et personnels : l'organisation du travail
- Promouvoir la santé et le bien-être au travail
- Prévenir l'usure professionnelle et être vigilant au vieillissement de la population: les TMS, les maladies professionnelles...
- Gérer la dynamique des parcours professionnels pour favoriser l'engagement : développer la mobilité interne, la formation, les repositionnements professionnels...
- Mettre en place un plan de d'action efficace :